

Super T (HST-2, HST-1, HST-7, HST-4, HST-8)

Número de Révision: 002.1

Date de sortie: 05/04/2010

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article: Super T (HST-2, HST-1, HST-7, HST-4, HST-8) Numéro IDH: 135452
Utilisation du produit: Colle numéro d'item: 41650
Raison sociale: Région: United States
Satellite City Votre contact:
3543 Old Conejo Rd Ste 101 Téléphone: (800) 786-0062
Newbury Park, CA 91320 Téléphone d'urgence: 905.814.6511
Internet: www.caglue.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

Etat physique: Liquide Classes WHMIS de danger: B.3, D.2.B
Couleur: Limpide incolore
Odeur: Irritant

MISE EN GARDE: LIQUIDE ET VAPEURS COMBUSTIBLES.
ADHÈRE À LA PEAU EN QUELQUES SECONDES.
PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES ET DES YEUX.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'exposition aux vapeurs au-delà de la limite d'exposition établie irritera les voies respiratoires, ce qui peut mener à des difficultés respiratoires et un resserrement de la poitrine.
Contact avec la peau: Les cyanoacrylates produisent de la chaleur au moment de la solidification. Une grosse goutte peut, en de rares occasions, brûler la peau. Les adhésifs durcis ne constituent pas un danger pour la santé même s'ils collent à la peau. Adhère à la peau en quelques secondes. Peut entraîner une éruption cutanée. Les cyanoacrylates pourraient entraîner une réaction allergique, mais en raison de la polymérisation rapide à la surface de la peau, cela est rare.
Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux. Provoque un larmoiement excessif. Les paupières peuvent se coller.
Ingestion: Ne devrait pas être nocif par ingestion. Se polymérise rapidement (sesolidifie) et colle dans la bouche. Pratiquement impossible à avaler.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
2-Cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	60 - 100
Épaississant	Propriété	10 - 30

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:	Ne pas séparer la peau collée. Tremper dans l'eau tiède savonneuse. Décoller doucement à l'aide d'un instrument émoussé. Dans le cas d'une brûlure cutanée due à la production rapide de chaleur provenant d'une grosse goutte, consulter un médecin. Si les lèvres sont collées, appliquer de l'eau chaude et encourager la personne à utiliser sa salive pour les mouiller et pour exercer une pression. Les séparer en soulevant la peau ou en les roulant vers l'extérieur. Ne pas séparer les lèvres en exerçant une force directe opposée.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Si les paupières sont collées, dégager les cils avec de l'eau chaude en les couvrant à l'aide d'un tampon mouillé. Ne pas essayer d'ouvrir l'œil de force. Le cyanoacrylate se lie à la protéine de l'œil et entraîne un effet lacrymogène qui aidera à faire décoller l'adhésif. Couvrir l'œil jusqu'à ce qu'il soit complètement décollé, généralement en l'espace de 1 à 3 jours. Consulter un médecin dans le cas où des particules solides de cyanoacrylate polymérisé coincées derrière la paupière endommageraient celle-ci en raison de leur nature abrasive.
Ingestion:	Faire en sorte que les voies respiratoires ne soient pas bloquées. Le produit se polymérise rapidement et adhère à la bouche, ce qui empêche presque totalement qu'il soit avalé. La salive va séparer tout produit solidifié en quelques heures. Empêcher la victime d'avaler toute particule qui se serait détachée.
Indication pour le médecin:	Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la chirurgie pour séparer les tissus collés par accident. L'expérience démontre que les tissus collés sont mieux traités par la pratique de premiers secours passifs non-chirurgicaux. Si le durcissement rapide a entraîné des brûlures thermiques, elles doivent être traitées de façon symptomatique après le retrait de l'adhésif.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	80 - 93.4 °C (176°F - 200.12 °F) Tagliabue en vase fermée
Température d'auto-inflammation:	485 °C (905°F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Des fumées toxiques ou irritantes, ou les deux à la fois, peuvent être libérées en quantités infimes; il est recommandé d'utiliser des appareils de protection respiratoire.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Bien aérer la zone.
--	---------------------

Méthodes de nettoyage:

Ne pas nettoyer avec des chiffons. Laver à grande eau pour terminer la polymérisation et nettoyer le sol en grattant. Éliminer le produit durci comme déchet inoffensif.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Éviter tout contact avec des articles de tissu ou de papier. Le contact avec ces matériaux pourrait entraîner une polymérisation rapide susceptible de produire des fumées et de fortes vapeurs irritantes et de provoquer des brûlures.

Stockage:

Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au (905)814-6511.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
2-Cyanoacrylate d'éthyle	0.2 ppm TWA	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser un système de ventilation à circulation descendante positive si la ventilation générale n'est pas suffisante pour maintenir la concentration de vapeurs au-dessous des limites d'exposition établies.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Utilisez un respirateur pour vapeurs organiques si les concentrations dépassent la limite d'exposition au travail.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et tabliers de caoutchouc nitrile au besoin pour empêcher tout contact. Ne pas utiliser de PVC, de nylon ou de coton.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Clair, Incolore
Odeur:	Prononcé, Irritant
Seuil de détection d'odeur:	1 - 2 ppm
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	< 0.5 mm/hg (25 °C (77°F))
Point / zone d'ébullition:	> 149 °C (> 300.2 °F)
Point/domaine de fusion:	Indéterminé
Gravité spécial:	1.04 à 20 °C (68°F)
Densité de vapeur:	3 Environ
Point d'éclair:	80 - 93.4 °C (176°F - 200.12 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Température d'auto-inflammation:	485 °C (905°F)
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Polymérise au contact de l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Indéterminé
Teneur VOC:	< 2 %; < 20 g/l (California SCAQMD Method 316B) (estimée)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Réactions dangereuses:	Une polymérisation exothermique rapide se produira en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.
Produits de décomposition dangereux:	Néant
Produits incompatibles:	Eau, amines, alcalis et alcools.
Conditions à éviter:	Polymérisation spontanée.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale des produits:	LD50 (rat) > 5,000 mg/kg (Estimé)
Toxicité aiguë par voie cutanée des produits:	LD50 (lapins) > 2,000 mg/kg (Estimé)
Produits toxicologiquement synergiques:	Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Rien	Irritant, Allergène, Respiratoire

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:	Inconnu
--------------------------------	---------

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:	Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.
--------------------------------------	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester)
Division:	9
Numéro d'identification:	UN 3334
Groupe d'emballage:	Rien
Exceptions:	Les paquets primaires contenant moins de 500 millilitres sont non régulés par ce mode de transport et peuvent être expédiés illimités.

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Nouveau format drap de données de sécurité matériel.

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Kyra Kozak Woods, Manager Affaires Réglementaires

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.